

La Montagne :

La chapelle-spinasse

La mairie a organisé une consultation

- **CHAPELLE-SPINASSE**

Publié le 11/07/2017



59 voix contre, 42 voix pour? Photo d'illustration

La commune de La Chapelle-Spinasse est concernée par deux projets éoliens, un en partage avec Montaignac-Saint-Hippolyte et l'autre avec Rosiers d'Egletons.

Début juin, la municipalité avait organisé une réunion d'information avec le porteur des deux projets, la société Sameole. « Sans les membres du collectif pour le plateau des étangs. Je voulais que ne soient présents que les gens concernés directement par le projet », précise Jean-Pierre Août, le maire de La Chapelle-Spinasse. Deux semaines après cette réunion, les riverains ont été consultés et c'est le « non » qui l'a emporté par 59 voix contre, 42 voix pour et un nul.

« On n'a pas pris de délibération en Conseil municipal. Je laisse le soin aux intercommunalités de prendre position face à ces projets qui se multiplient un peu partout dans le secteur », précise encore Jean-Pierre Aout.